



Agen, mercredi 1^{er} février 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

E-tinérance touristique **Signature de la convention Pôle d'excellence rurale**

En 2010, le Conseil général de Lot-et-Garonne, en partenariat avec le Comité départemental de tourisme et le Pays du Dropt, a répondu à l'appel à projets « Pôle d'excellence rurale » lancé par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) avec un dispositif de **développement de l'e-tourisme** dans le département.

Le projet E-tinérance touristique, articulé autour de trois volets majeurs, a ainsi été retenu dans le cadre du Pôle d'excellence rurale, parmi plus de 450 dossiers déposés.

Pierre Camani, président du Conseil général, et Marc Burg, préfet de Lot-et-Garonne, signeront la convention relative à ce projet vendredi 3 février à 15 h 00 à l'Hôtel du Département d'Agen (hémicycle).

En présence de :

- **Jacques Bilirít**, vice-président du Conseil général en charge du Développement économique, du Tourisme et des Politiques contractuelles
- **Christian Bataille**, président du Comité départemental de tourisme

Contacts presse :

- **Conseil Général**

Jean-François Durante, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 95 / 06 42 57 86 49 / jfdurant@cg47.fr

Véronique Délerly / Attachée de presse

Tél. : 05 53 69 42 88 / 06 43 72 60 52 / vedelery@cg47.fr

- **Préfecture**

Marie-Claude BOUSQUIER / Chef du service interministériel de la communication

Tél. : 05 53 77 61 82 / 06 73 56 75 50 / marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr